

III. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE THÉMATIQUE

FACTEURS DYNAMIQUES ET ATOUTS / FACTEURS CONTRAIGNANTS ET RECESSIFS

A. GOUVERNANCE

B. DIMENSION SOCIALE

C. DIMENSION ÉCONOMIQUE

D. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

A. GOUVERNANCE

THEMES	FACTEURS DYNAMIQUES ET ATOUTS	FACTEURS CONTRAIGNANTS ET RECESSIFS
L'organisation du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Création du Pays du Bocage en 1997 pour favoriser le développement du territoire structuration depuis 2004 du GIP-ADECO - 1 pôle urbain important : Flers et 2 pôles d'emplois de l'espace rural - Un Parc Régional influent au sud du Pays - Une refonte de l'intercommunalité en cours permettant notamment d'optimiser l'organisation des syndicats - un réseau routier dense - des pôles secondaires bien reliés au pôle principal de Flers - une bonne desserte par les lignes de bus (excepté pour le Bocage du Passais) 	<ul style="list-style-type: none"> - Un Pays actuellement fragilisé par les nouveaux contours de l'intercommunalité et l'abrogation de l'article 22 de la LOADT créant les pays - Un pays partagé entre deux arrondissements préfectoraux et deux CCI - à l'est, une frange soumise à l'influence d'Argentan et du Calvados - Des CDC inégales en population, ayant des capacités de financement différentes (des CDC <5000 habitants quand la la CAPF >37 000 habitants dans le projet de SDCI) - absence de voies rapides vers les pôles et axes structurants pour désenclaver le Bocage - des transports alternatifs à l'automobile peu développés, notamment ferroviaire (une seule ligne : Paris-Granville) - Bocage du Passais très enclavé
Mise en œuvre de l'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - 3 acteurs de territoire porteurs de projets : Pays, CAPF, PNRNM - Le Pays comme territoire Gal-Leader - Plusieurs documents d'aménagement du territoire en cours d'élaboration ou approuvés sur l'échelle Pays (PCET, PIG) ou CAPF (PLH, PDC, PLUI...) - un rééquilibrage ciblé des aides publiques vers les communes rurales - 1 label de pôles d'excellence rurale sur le territoire : bois énergie - près de deux tiers des communes porteuses d'un document d'urbanisme - La CAPF engagée dans une démarche PLUI - un projet routier structurant, la mise à 2x2 voies de la RD 924 entre Flers et Argentan - le lancement d'un PDC par la CAPF et d'un projet d'une ligne de bus quotidienne Flers/Caen - Un Schéma directeur d'accessibilité en cours sur la CAPF - la réalisation de Diagnostic pour la mise en accessibilité des ERP (échéance 2015) 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de SCOT - une structure juridique du Pays ne pouvant pas, actuellement, porter de SCOT - 3 CDC sur 12 ayant la compétence SCOT - Une multiplicité d'acteurs d'aménagement du territoire qui peut rendre difficile la gouvernance - des compétences éparpillées entre communes et CDC - une absence de zones économiquement éligibles de type Aides à Finalité régionale et Zone de Revitalisation Rurale dans le centre et sud du Pays (voir annexe A.2. Page 20) - Un pays partagé entre différents zonages administratifs - une absence de documents d'urbanisme sur la frange est - le devenir de la mise en 2*2 voies de la liaison Flers/ Caen - l'absence d'une instance officielle de concertation des différents acteurs de territoire au service du Pays, tel un conseil de développement par exemple

B. DIMENSION SOCIALE

THEMES	FACTEURS DYNAMIQUES ET ATOUTS	FACTEURS CONTRAIGNANTS ET RECESSIFS	
Population	<ul style="list-style-type: none"> - Près d'un tiers de la population du département réside dans le Pays du Bocage et la densité de population est supérieure à la moyenne de l'Orne - Depuis 1999, légère reprise de l'accroissement démographique due au solde naturel - Une migration résidentielle faible et au profit des EPCI voisines - Une frange nord-est en plein essor 	<ul style="list-style-type: none"> - Des pôles en perte de vitesse (CAPF, La Ferté-Macé, Domfront) : perte d'habitants sur la CAPF avec départ des familles avec enfants - Déficit migratoire atténué mais persistant - Vieillesse de la population - forte attractivité du Calvados et du pôle caennais pour les habitants du Bocage - une frange ouest en déclin - Des ménages de taille modeste du fait du desserrement des ménages - un revenu moyen par foyer fiscal inférieur au revenu moyen départemental et un écart qui se creuse - un déficit de la tranche d'âge des 19-34 ans 	
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Des résidences principales en augmentation entre 1999-2008 (surtout dans les CDC de la Visance et du Noireau et du val d'Orne) - de résidences secondaires globalement en augmentation contrairement à la tendance départementale avec cependant des disparités selon les CDC - un niveau de confort des logements dans la moyenne départementale - un dynamisme de la construction neuve en particulier dans les CDC autour de la CAPF 	<ul style="list-style-type: none"> - Une ancienneté du parc des résidences principales (plus d'un tiers datent d'avant 1949) - une augmentation du nombre de logements vacants entre 1999-2008 notamment sur la CDC du Domfrontais et de la Haute Varenne et Houllme - un problème de vacance dans le logement locatif social à Flers, la Ferté-Macé et surtout Domfront - un parc social restreint avec une concentration des logements sociaux sur Flers - les petits logements sous-représentés alors qu'un tiers des ménages sont constitués d'une personne - un phénomène de péri-urbanisation élargie autour de la CAPF et la Ferté-Macé 	
Services	<ul style="list-style-type: none"> - Une assez bonne répartition des commerces et services sur le territoire - Toutes les CDC du Pays disposent d'établissements scolaires - des offres de transport à la demande, lignes marchés, lignes régulières et transports scolaires - Une bonne couverture hospitalière sur tout le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de commerces et services sur la frange est - des établissements scolaires répartis inégalement sur le Pays (peu d'école à l'est : 1 seule école sur les CDC de Rânes et Briouze) et effectifs globaux en recul - Un manque de médecins Généralistes et de spécialistes 	
Mise en oeuvre de projet-action	Population	<ul style="list-style-type: none"> - Une politique pour le maintien de la population âgée à domicile 	
	Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Un PLH et une OPAH pour la CAPF - Un PIG sur le Pays « Lutte contre l'habitat indigne » - Une OPAH « habiter mieux » sur Athis de l'Orne - Une opération de rénovation urbaine « quartier Saint-Sauveur » à Flers et une opération isolée rue « buissons- es-grand » - Une étude de requalification urbaine du quartier J.Prévert à la Ferté-Macé 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de financement pour les logements sociaux et les politiques habitat en zone détendue - Le PIG du Bocage n'a pas atteint tous ses objectifs
	Services	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un enseignement supérieur en lien avec les filières professionnelles (industrie, tertiaire, santé ...) - Réflexion CAPF sur l'aménagement numérique dans le cadre de son PLUI - Développement de Pôles de Santé Libéraux Ambulatoires (financement FEADER) - Développement d'offres culturelles (financement FEADER) - Réalisation d'un diagnostic sur les commerces et services par le Pays - Projet de zone numérique multiservices portée par le Pays, la CAPF et Flers - Etude sur l'attractivité commerciale de Flers 	<ul style="list-style-type: none"> - le Pays classé en zone d'intervention prioritaire médecin - un aménagement numérique quasiment inexistant, à organiser et à développer (voir le SDAN 61)

C. DIMENSION ECONOMIQUE

THEMES	FACTEURS DYNAMIQUES ET ATOUTS	FACTEURS CONTRAIGNANTS ET RECESSIFS
Actifs	<ul style="list-style-type: none"> – Un nombre de demandeur d'emploi inférieur à la moyenne départementale et nationale – 86% des flux domicile-travail à l'intérieur du Pays – Un Pays tourné vers le Calvados et un lien fort entre Flers et Caen, Flers et Condé-sur-Noireau (déplacement domicile-travail) 	<ul style="list-style-type: none"> – Un fort pourcentage de population sans diplômes ou de niveau brevet des collèges – Peu de relation du Pays avec le reste du département (déplacement domicile-travail) – un indice de concentration d'emploi inférieur à 1 (2007 : 0,98) – Une perte de plus de 2 000 emplois entre 2007 et 2011 dans le secteur salarié privé
Structuration économique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> – Un territoire structuré autour de 4 zones d'emplois : Flers/Athis-de-l'Orne/St-Georges-des-Groseillers ; La Ferté-Macé/la Chapelle d'Andaine, Bagnoles de l'Orne : Tinchebray, Domfont – un bassin industriel très important et de niveau régional : le secteur de l'automobile et de l'industrie agroalimentaire sont les principaux employeurs du Pays – Essor économique du secteur agro-alimentaire et spécialisation dans l'industrie laitière et de transformation de la viande – Flers devenu le pôle d'attraction commercial majeur du pays en particulier pour l'offre de grandes surfaces (de plus de 1000 m² de surface de vente) non alimentaire – Des atouts pour un dynamisme touristique <ul style="list-style-type: none"> . attraction touristique de la Suisse Normande et du PNR Normandie-Maine . le thermalisme de Bagnoles de l'Orne et le développement des activités périphériques 	<ul style="list-style-type: none"> – Des emplois localisés principalement sur les pôles et une inégale évolution des emplois selon les EPCI – une certaine vulnérabilité des exploitations agricoles orientées dans l'élevage bovin viande et lait (difficultés financières conjoncturelles liées au contexte du marché). Processus qui a tendance à entraîné une intensification des activités d'élevage – peu d'hôtels et de campings à l'exception de Bagnoles de l'Orne – Perte d'influence des pôles commerciaux secondaires (Domfront et la Ferté-Macé) situés dans la zone de chalandise de Flers – Peu d'emplois à l'est du Bocage – Une perte d'emplois dans le secteur industriel – L'emploi agricole en constante diminution – une distorsion entre formation et offre d'emplois
Mise en oeuvre de projet-action	<ul style="list-style-type: none"> – Propositions du Schéma Départemental Commercial de 2004 pour le maintien d'un équipement commercial de base en zone rurale – Développement du tourisme vert (voie verte), patrimonial (circuit thématique) et thermal – Des zonages AOC et AOP et des mesures agro-environnementales territorialisées 	<ul style="list-style-type: none"> – Absence de voies rapides vers les axes et les pôles structurants départementaux, régionaux et interrégionaux permettant de désenclaver le Bocage

D. DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

THEMES	FACTEURS DYNAMIQUES ET ATOUS	FACTEURS CONTRAIGNANTS ET RECESSIFS
<p>Environnement et Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La présence de massifs forestiers structurants le territoire - une grande variété des paysages et des espaces naturels sensibles (faune et flore) - Un réseau hydrographique dense - forte présence de la haie - dynamisme de l'élevage - Patrimoine architectural riche et diversifié bien valorisé - Une filière bois énergie bien organisée et structurée sur le Pays - un potentiel éolien, de méthanisation et d'énergie hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> - Une situation en tête de bassins versants - des sols humides, fragiles et peu fertiles - des milieux sensibles aux pollutions de surface (érosion, activité humaine) - un réseau hydrographique soumis à des pollutions diffuses (captages prioritaires sur la quasi totalité du territoire) - peu de ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable - des stations d'épuration nombreuses mais de petite taille et avec un traitement insuffisant - une pression agricole forte sur la modification des milieux (retournement des prairies, drainage, arrachage des haies...)
<p>Risques et nuisances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 PPRI prescrit (Vère et Noireau) et 1 approuvé (la Vée) un PAPI en cours d'élaboration (Bassin de l'Orne) - 1 PPR minier approuvé (la Ferrière aux étangs) - 1 PPRT en cours d'élaboration (PCAS-Haleine) - Risques majeurs de mouvements de terrains peu présents dans le Pays - Répartition homogène du nombre de déchèteries sur le territoire - diagnostic sur le classement sonore des routes (arrêté préfectoral) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des zones inondables répertoriées dans toutes les CDC du Bocage et un tiers des communes intégrées à un PPRI - Trois communes à risques autour d'un site classé Seveso II à seuil haut - Présence d'ouvrages à risques (4 barrages hydraulique) - territoire traversé du nord au sud par une canalisation gaz - une absence de site ISDI sur le territoire - 30 communes soumises aux pollutions sonores d'origine routière
<p>Mise en oeuvre de projet-action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions du Parc Naturel Régional Normandie-Maine pour valoriser ce territoire : verger conservatoire, charte forestière, circuits touristiques - un environnement naturel et architectural remarquable qui bénéficie de nombreuses protections réglementaires - l'extension des périmètres de protection des points de captage d'eau potable « 11 captages prioritaires grenelle » et contrôle renforcé des pollutions d'origine agricole (pesticides, nitrates), industrielle et urbaine - la fusion de syndicats d'assainissement - une politique de sécurisation de la ressource en eau en cours - l'existence d'un PCET à l'échelle du Pays - un début de discussion avec le SIRTOM de Flers/Condé-sur-Noireau sur la problématique collecte, valorisation et stockage de déchets BTP 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement du potentiel éolien dans le cadre des objectifs du Schéma Régional Eolien (en cours de réalisation) - un manque de structuration des territoires en terme de maîtrise d'ouvrage eau, rivières, déchets - un manque d'adhésion aux dispositifs environnementaux au regard de la pratique de l'élevage intensif - Manque de cadrage pour le développement de la méthanisation (problème de priorisation des projets)

IV - ENJEUX DU PAYS DU BOCAGE

A - ENJEUX D'AMENAGEMENT

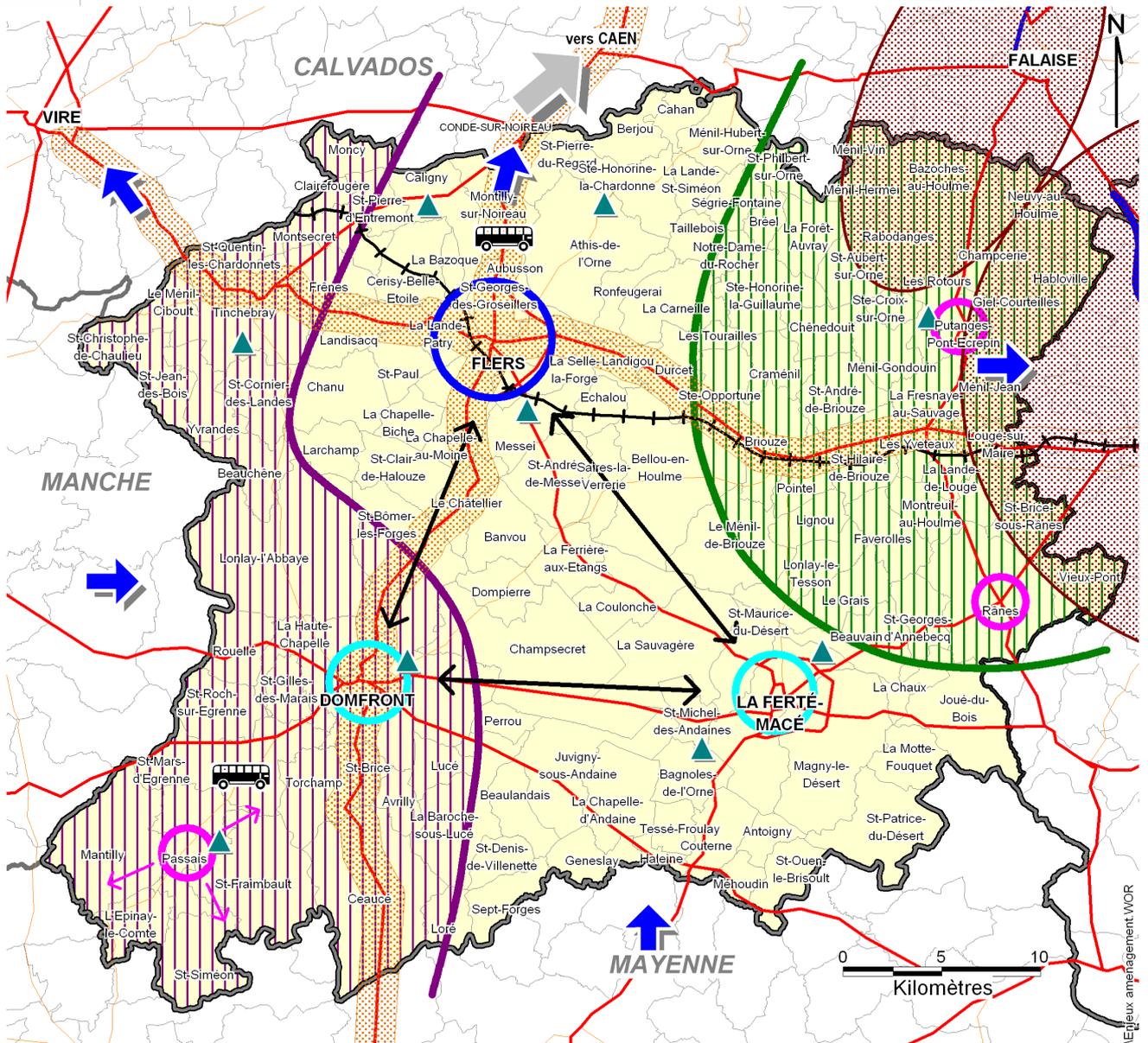
B - ENJEUX SOCIAUX

C - ENJEUX ECONOMIQUES

D - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

A - ENJEUX D'AMENAGEMENT

<i>ENJEUX SUPRA TERRITORIAUX</i>	ENJEUX LOCAUX
Un développement équilibré des territoires	<ul style="list-style-type: none">• Maintien de la structuration tripolaire du territoire avec le pôle urbain de Flers et les pôles ruraux de la Ferté-Macé, et Domfront• Enrayer le déclin de la frange ouest du Pays et porter une attention particulière au désenclavement du sud-ouest• Maintenir Flers comme pôle satellite de Caen et comme pôle principal du Bocage
Des infrastructures et services de communication	<ul style="list-style-type: none">• Désenclavement du territoire par l'amélioration des liaisons avec les pôles bas-normands, les villes moyennes et les axes structurants• Développement des transports alternatifs à la voiture (ligne de bus et transport ferroviaire)• Faciliter l'accès aux services et équipements notamment dans les zones les plus enclavées, la CDC du Bocage de Passais notamment• Organiser l'aménagement numérique des territoires
Des documents stratégiques d'aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les projets de territoire en s'appuyant sur les outils SCOT et PLUI• Une coopération intercommunale qui puisse répondre aux enjeux supra-communaux



LES ENJEUX

- Zone de déprise démographique
- Zone de croissance démographique
- Structuration tripolaire à maintenir
- Axes stratégiques de désenclavement
- Enjeux transport en commun
- Territoire à désenclaver
- ANT en soutien économique et désenclavement
- Lien CAEN/FLERS à maintenir
- Pôle intermédiaire à conforter

- Pôle principal
- Pôle secondaire
- Flèche d'attraction
- Zone sous influence
- Ligne SNCF

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

K:11_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME DIAG_Pays_du_Bocage/Enjeux/Enjeux aménagement WOR

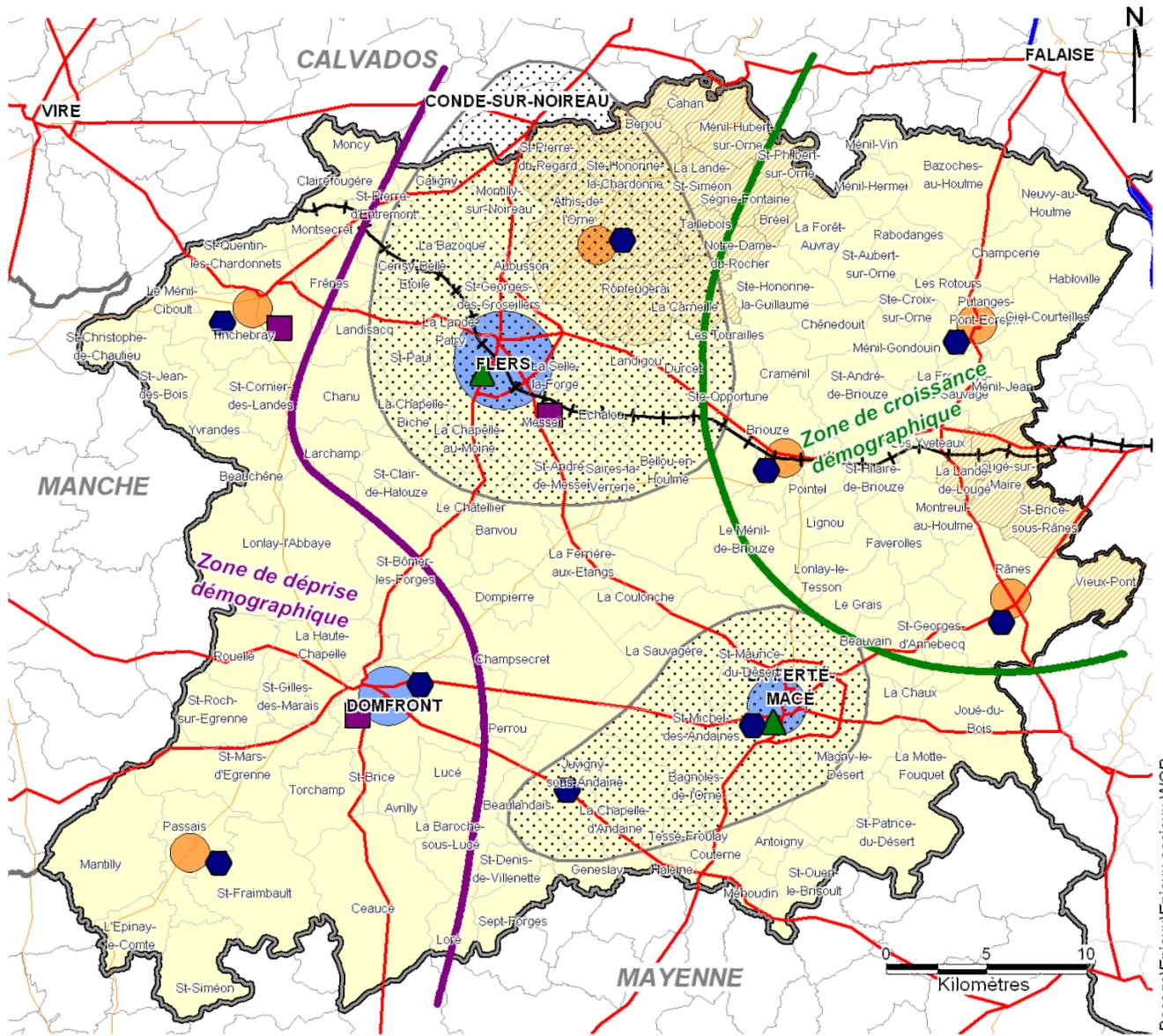
BDCARTO® © IGN, source DDT61

Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

09/05/2012

B - ENJEUX SOCIAUX

<i>ENJEUX SUPRA TERRITORIAUX</i>	<i>ENJEUX LOCAUX</i>
L'attractivité des centres villes des pôles pour enrayer la déprise de population	<ul style="list-style-type: none">• Disposer d'une politique foncière sur la CAPF et les pôles ruraux (réserve foncière, coût, densification de l'habitat)• Lutter contre le phénomène de péri-urbanisation élargie et de migration résidentielle vers le Calvados• Lutter contre le départ des primo-accédants des centres-villes vers la périphérie• Offrir les possibilités d'un parcours résidentiel harmonieux
Un portage de la politique de l'habitat par les EPCI	<ul style="list-style-type: none">• Maintien des jeunes sur le territoire en facilitant leur installation dans les pôles (logements locatifs et accession à la propriété)• Disposer d'une offre d'habitat social diversifiée et adaptée selon les territoires (accession à la propriété, logement locatif individuel)• Offrir des logements adaptés au vieillissement de la population et au phénomène de désertement des ménages (petits-logements, accessibilité aux personnes à mobilité réduite)• Faire émerger des actions dans le cadre des priorités de l'ANAH : lutte contre l'habitat dégradé, la précarité énergétique et maintien des personnes âgées à domicile• Un programme de rénovation urbaine de Flers mené à son terme en pérennisant les investissements réalisés : réintégrer le quartier dans la ville et favoriser la gestion urbaine de quartier• Une requalification urbaine de la Ferté-Macé à réussir• Favoriser la résorption de la vacance en la qualifiant, notamment à Domfront, Tinchebray et Messei• Une politique de l'habitat qui soit partie intégrante du projet de territoire à l'échelle de l'EPCI et qui se décline dans le PLUI ou les PLU
Une offre de services de proximité, de commerces et d'équipements en milieu rural	<ul style="list-style-type: none">• Accès à l'offre de commerces, d'équipements et de services adaptés en milieu rural,• Garder, attirer et densifier une population jeune et qualifiée en renforçant l'attractivité du territoire (structures d'accueil de jeunes enfants, équipements sportifs, structures de loisirs)• Veiller au maintien et au développement des services aux personnes à mobilité réduite : transport en commun et voiture, portage de repas à domicile, accessibilité des locaux...• Anticiper la question de la démographie médicale et favoriser la pérennisation des services de santé• Favoriser l'accès et les usages aux technologies de l'information et de la communication, valoriser le haut débit et anticiper le développement de la fibre optique



- Pôles principal et secondaires nécessitant :
- action sur l'attractivité des centre-ville
- politique foncière
- Pôles intermédiaires nécessitant :
- offre d'habitat social diversifiée et adaptée
- offre de commerces et services adaptée
- Vacances habitat à qualifier
- Programme de rénovation urbaine à aboutir
- Service de santé à pérenniser
- Phénomène de périurbanisation
- Zone sous dotée en médecin généraliste

Connaissance et Prospective Territoriale (CPT)

K:11_CARTO3_AMENAGEMENT_URBANISME/DIAG_Pays_du_Bocage/Enjeux/Enjeux sociaux.WOR

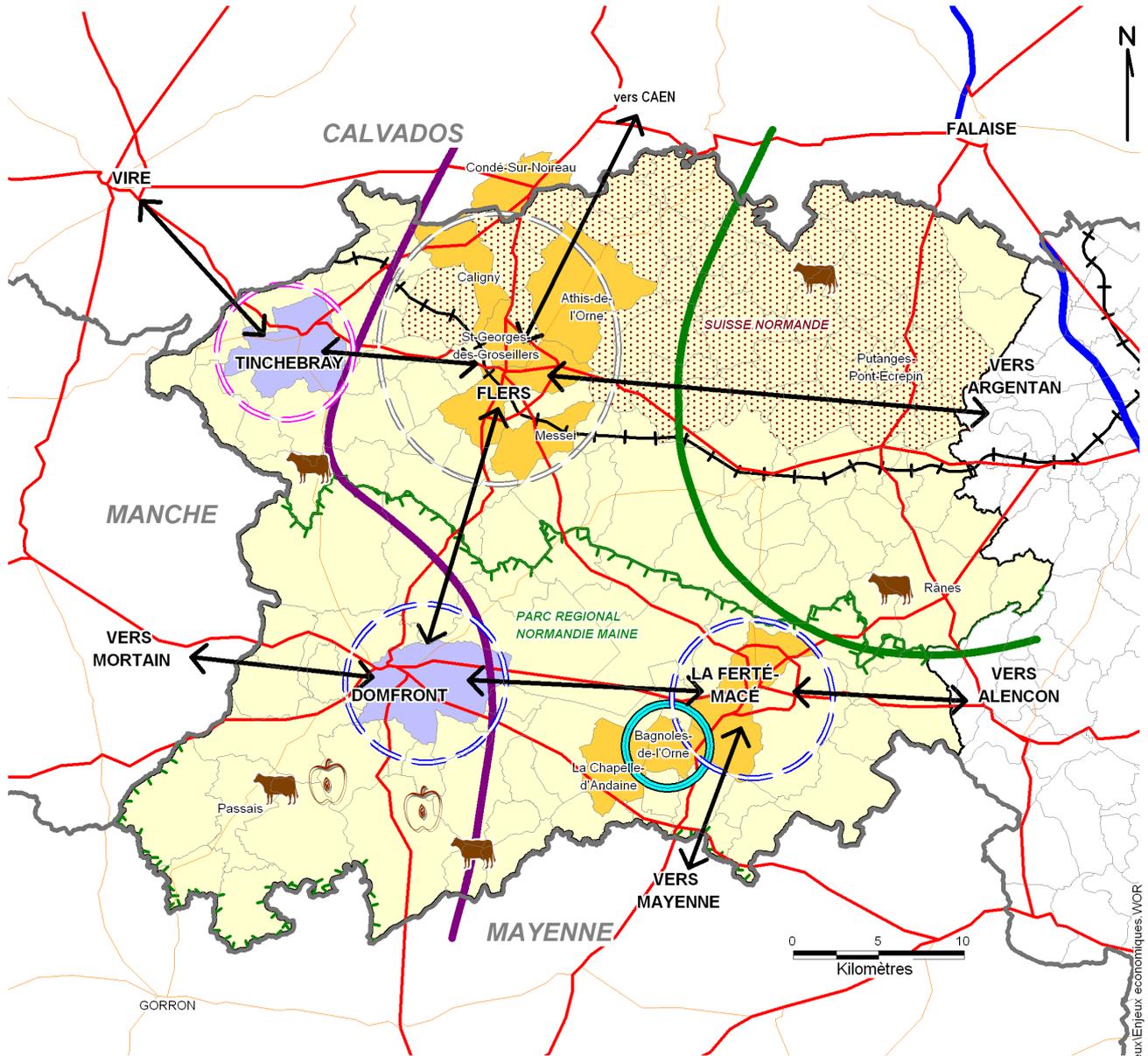
BDCARTO@IGN - Sources : DD761

● ● ● ● Direction Départementale des Territoires de l'Orne (DDT)

09/05/2012

C - ENJEUX ECONOMIQUES

ENJEUX SUPRA TERRITORIAUX	ENJEUX LOCAUX
<p>Une évolution des pratiques et des structures agricoles adaptées aux caractéristiques du Bocage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture compétitive, diversifiée et innovante, poursuite de la modernisation des exploitations en intégrant la démarche développement durable • Développer une agriculture durable et de qualité : labellisations, AOC, agriculture biologique, circuit court... • Limitation des risques et impacts environnementaux liés à l'intensification agricole • Coût du foncier pour les exploitants • Installation des jeunes agriculteurs • Tirer parti des aménités du Bocage en développant agriculture et tourisme « vert » (vente à la ferme, gîtes et chambres d'hôtes de ferme)
<p>De la création d'entreprises et création d'emplois pour une meilleure compétitivité, tout en développant la complémentarité territoriale des 3 pôles, des villes moyennes et pôles régionaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer la place industrielle et agroalimentaire à l'échelle régionale dans un contexte de mutation, d'innovation et de transfert technologique (aéronautique, ferroviaire...) • Consolider ou développer les filières en réseaux et les pôles de compétence (filières automobiles, agroalimentaires ou pharmaceutiques, filière bois-énergie) • Maintenir le tissu de PME-PMI sur l'ensemble du Pays et la compétitivité du système productif local de Tinchebray • Renforcer le lien économique avec Caen et favoriser la dynamique globale et les échanges inter-pôles • Redynamiser le marché de l'emploi et l'attractivité commerciale et artisanale des pôles ruraux, maintenir les emplois liés au fonctionnement des services publics de proximité • Adapter la formation initiale et continue aux qualifications attendues dans les entreprises et dans les secteurs en pénurie de main d'œuvre et développer l'apprentissage en entreprises.
<p>Un développement du tourisme rural en s'appuyant sur les aménités du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le Bocage au niveau régional et national • Développer le tourisme vert, les séjours nature notamment en Suisse Normande et dans le PNRNM • Valoriser le patrimoine architectural et environnemental existant • Penser les capacités d'accueil (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes) pour pouvoir répondre à l'activité touristique, voire aux manifestations événementielles • Renforcer la vocation touristique de Bagnoles de l'Orne en développant le tourisme de congrès par exemple



LES ENJEUX

- Pôles secondaires à redynamiser (commerces, artisanat)
- Système productif local à maintenir
- Renforcer le lien économique avec Caen
- Tourisme vert et patrimonial à développer
- Vocation touristique à renforcer
- Favoriser les échanges inter-pôles

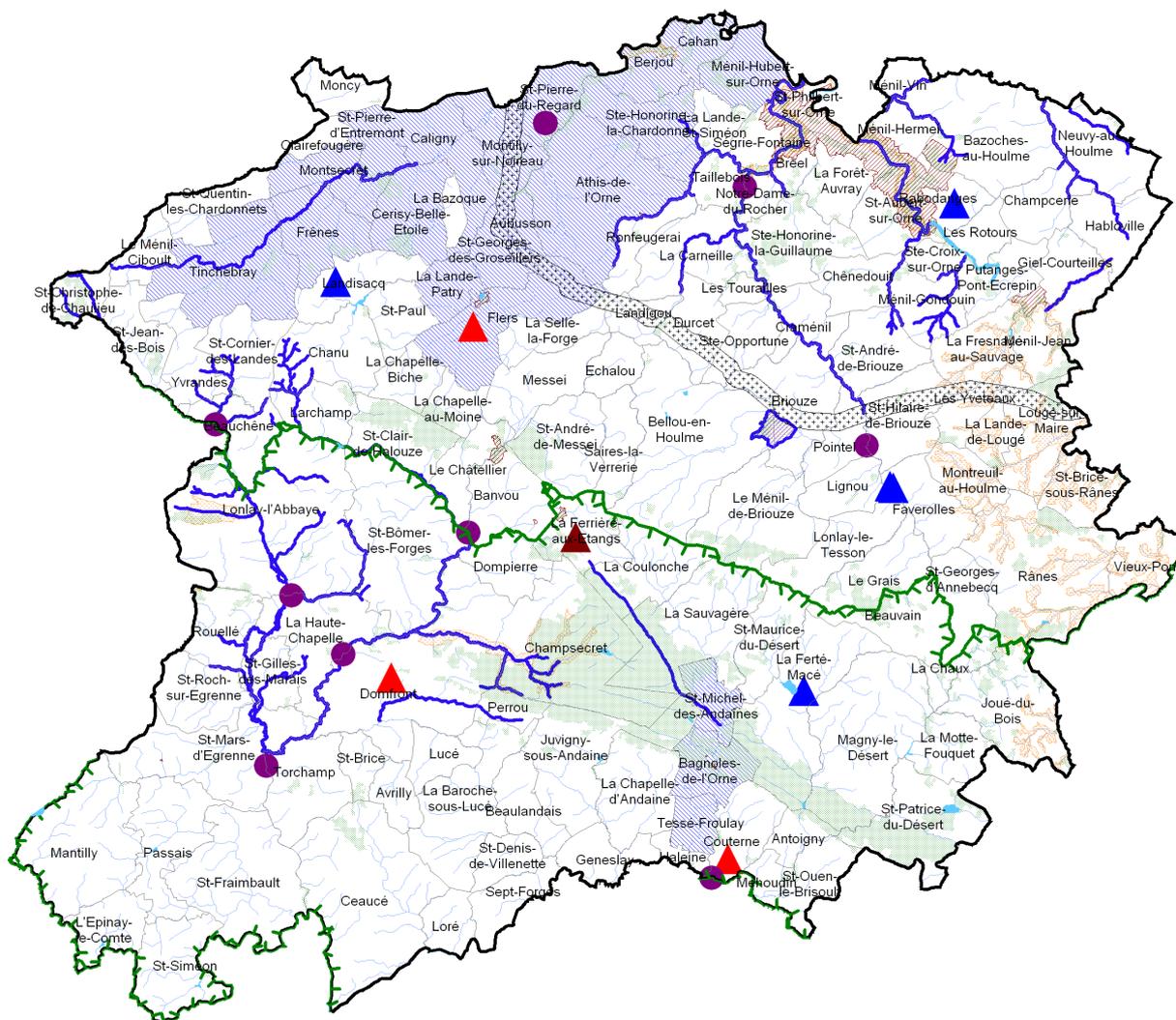
Agriculture durable à promouvoir :

- Elevage bovin
- AOC Calvados et Poiré

- Zone d'emploi à attractivité large
- Zone d'emploi à attractivité restreinte
- Territoire du Parc Régional Normandie Maine
- Territoire Suisse Normande

D - ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

ENJEUX SUPRA TERRITORIAUX	ENJEUX LOCAUX
<p>Des paysages traditionnels identitaires forts et de nombreux espaces présentant un intérêt écologique ou architectural</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conservation des identités paysagères et de leur qualité notamment des haies et des zones humides • La mise en place des trames vertes et bleues pour préserver la biodiversité • Une gestion de la pression foncière à proximité des zones classées et zones naturelles à protéger • La bonne prise en compte de la Charte du PNRNM dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
<p>Quasi exclusivement issue des eaux de surface, une ressource en eau fragile en quantité et en qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en oeuvre des SAGE pour préserver la ressource en eau (Orne Moyenne, Mayenne, Orne Amont) • Veiller à la sécurisation de la ressource en eau potable notamment pour la Ferté-Macé et la CAPF pour garantir l'alimentation en eau potable des populations • La qualité du traitement des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel et aquatique • En tête de bassin versant, avec des cours d'eau à faible débit, promouvoir en fonction du contexte, le regroupement des collectivités pour optimiser la taille des stations d'épuration dans un objectif de qualité des rejets ou privilégier les assainissements individuels • Prendre en compte le phénomène de ruissellement • Limiter toute forme de pollution agricole en favorisant une gestion raisonnée de la production (limiter les engrais chimiques et pesticides), mais également urbaine ou industrielle • Mener une politique de préservation des haies et des zones humides afin de prévenir des pollutions agricoles • Veiller à la bonne application des mesures de protection renforcées autour des captages d'eau potable prioritaires
<p>La prise en compte des risques majeurs par la prévention et la protection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une culture du risque local en veillant à la bonne information du public sur l'exposition aux risques et en poursuivant l'élaboration de PCS • Veiller à limiter l'exposition au risque rupture de barrage • Poursuivre l'élaboration de Plans de prévention des risques dans les secteurs à enjeux (PPRT, PPRI...) et la mise en œuvre des actions du PAPI « bassin de l'Orne »
<p>La gestion des déchets ménagers et l'organisation du stockage et de la gestion des déchets du BTP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le traitement de déchets ménagers producteurs d'énergie renouvelable (méthanisation) • Organiser le stockage et la valorisation des déchets inertes du BTP et favoriser les Installations de Stockage des Déchets Inertes qui n'existent pas actuellement dans cette partie du département
<p>Impact des infrastructures de transports terrestres et de leurs nuisances</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du classement sonore des infrastructures pour l'habitat et dans les documents de planification • Prise en compte de la continuité écologique (trames vertes et bleues) dans les projets d'infrastructures routières (mise à 2*2 voies Flers-Argentan, Flers-Condé/Noireau) • Veiller à l'accidentalité routière sur la CAPF
<p>Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables (éolien, méthanisation...) • Trouver un équilibre entre la valorisation économique de la filière bois-énergie et la préservation du potentiel linéaire des haies • Promouvoir l'éco-construction et favoriser les économies d'énergie sur le parc résidentiel existant



Conserver l'identité paysagère et préserver les espaces naturels

- Parc Naturel Régionale Normandie-Maine
- Zone boisée
- Site classé
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
- Site Natura 2000
- Risque de rupture "continuité écologique"

Préserver la ressource en eau

- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Captages prioritaires

Prendre en compte les risques majeur

- PPR Inondation
- Risque rupture de barrage
- Risque industriel
- Risque minier

Le prise en compte des énergies renouvelables et de la gestion des déchets restent à territorialiser